

REPUBLIQUE FRANCAISE



Arrêté n°19/2018 Défense extérieure contre l'incendie

Le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2213-32, L.2225-1 à 4, L.5211-9-2 et les articles R.2225-1 à 10 ;

Vu le décret n° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-033 du 04 août 2017 portant règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie du SDIS 78 ;

Considérant que le maire assure la défense extérieure contre l'incendie sur son territoire de compétence ;

Considérant qu'il y a lieu de fixer la qualité et l'implantation des points d'eau incendie identifiés pour l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours, ainsi que leurs ressources ;

Considérant que la base de données des points d'eau incendie, tenue à jour par le service départemental d'incendie et de secours des Yvelines, est actualisée conformément aux procédures d'échanges d'informations entre partenaires de la défense extérieure contre l'incendie ;

ARRETE

Article 1 : Définition de la défense extérieure contre l'incendie

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau incendie (PEI).

Les PEI concourant à la défense extérieure contre l'incendie du territoire concerné (commune de HOUDAN [78550]) sont recensés dans la base de données départementale mise à jour par le service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS78) et figurent dans la liste annexe au présent arrêté.

Article 2 : La liste des Points d'Eau Incendie (PEI).

L'ensemble des PEI publics et privés concourant à la DECI du territoire de compétence et des sites particuliers sont ceux figurant dans la liste annexée au présent arrêté.

La liste des PEI de la commune de HOUDAN figure dans la base de données départementale informatisée gérée par le service départemental d'incendie et de secours des Yvelines.

Cette base de données est mise à jour, selon les procédures d'échanges d'informations prévues dans le RDDECI, entre le service public de DECI et le SDIS 78.

Article 3 : L'organisation de l'information entre les différents acteurs

Les échanges d'informations entre les différents acteurs de la DECI concernant les actions de maintenance, de contrôles techniques, ainsi que les états de disponibilité et d'indisponibilité s'effectuent par l'intermédiaire de la base de données départementale informatisée des PEI.

Toute création d'un nouveau PEI public ou privé doit faire l'objet d'une information au SDIS. Ce dernier intégrera ce PEI dans la base de données par l'intermédiaire de la fiche de signalement jointe au RDDECI.

Les cas de carence programmée de tout ou partie de la DECI (lavages de réservoirs de château, travaux sur les réseaux...), devront faire l'objet d'un signalement au SDIS 78 via les adresses électroniques suivantes :

deci@sdis78.fr

codis78@sdis78.fr

Article 4 : Les modalités de réalisation des contrôles techniques des PEI.

Les contrôles techniques, conformément au règlement départemental de la défense contre l'incendie (RDDECI), qui peuvent être inclus dans les opérations de maintenance, sont réalisés **tous les deux ans** en respectant le principe suivant :

- **Années paires** : réalisation des contrôles techniques des PEI avec un **numéro pair** ;
- **Années impaires** : réalisation des contrôles techniques des PEI avec un **numéro impair**.

Article 5 : Autres usages éventuels des points d'eau incendie en dehors des missions de lutte contre l'incendie.

Les bouches ou PEI sont exclusivement destinés à la défense extérieure contre l'incendie, tout autre emploi devra faire l'objet d'une demande préalable (à minima 1 mois) et obtenir l'accord exclusif du Maire.

Toutefois, l'utilisation autre que celle précitée ne doit pas nuire à la pérennité de l'usage de ces équipements ainsi que leurs ressources en eau. L'utilisation de l'eau ne doit pas non plus altérer sa potabilité.

Article 6 : Exécution

Le maire est chargé, sous l'autorité du préfet, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Préfet des Yvelines et transmis au SDIS 78.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la commune et/ou affiché pour les communes inférieures à 3500 habitants.

M. le Commandant de la brigade de gendarmerie, les officiers de police judiciaire et la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 7 : Recours

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Houdan le 14 juin 2018

Le Maire,

Jean-Marie TETART



En annexe 1, le tableau de définition des risques et des besoins en eau.

En annexe 2, le tableau d'identification des points d'eau incendie.

REÇU EN P/REFACTURE
LE 16/07/2018

Annexe 1 : Définition des niveaux de risque et les besoins en eaux nécessaire – Chapitre II Section II et III de l'arrêté.

La définition des niveaux de risque et les besoins en eaux nécessaires pour y répondre sont détaillés dans le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie et peuvent être résumés comme suit :

Qualification des risques (Chapitre II)	Nature du risque	Besoin en eau
Risque courant très faible (Section II - Sous-section I)	Pour être admis dans cette catégorie de risque, le bâtiment doit remplir simultanément les conditions suivantes : - Absence d'enjeu humain (bâtiment sans habitation ou poste de travail, animal ou environnemental). - Bâtiment sans risque de propagation, à au moins 10 mètres de tout bâtiment ou ouvrage tiers - Valeur constructive du bâtiment et des biens à l'intérieur inférieure au coût d'implantation d'une DECI	0
Risque courant faible (Section II - Sous-section II)	Regroupe des bâtiments dont les enjeux sont limités, isolés, à faible potentiel calorifique ou à risque de propagation quasi nul aux bâtiments environnants. Il s'agit par exemple d'une habitation ou plusieurs habitations isolées entre elles, à l'écart d'une zone de construction ou des ERP sans locaux de sommeil et sans locaux classés	30 m ³ utilisables en 1 heure.
Risque courant ordinaire (Section II - Sous-section III)	Regroupe des bâtiments dont le potentiel calorifique est modéré et le risque de développement et de propagation est faible ou moyen. Il peut concerner par exemple un lotissement de pavillons, un immeuble d'habitation collectif, une zone d'habitat regroupé, sans mitoyenneté , ou limitée à une surface cumulée inférieure ou égale à 250 m ² . Il s'agit par exemple d'un lotissement de pavillons, un immeuble d'habitation collectif ou une zone d'habitats regroupés.	60 m ³ utilisables en 1 heure.
Risque courant important (Section II - Sous-section IV)	Regroupe des bâtiments à fort potentiel calorifique et/ou à risques de développement et de propagation importants. Il peut concerner par exemple une agglomération avec des quartiers saturés d'habitations, un quartier historique (rues étroites, accès difficiles...), de vieux immeubles où le bois prédomine, une zone mixant l'habitation et des activités artisanales ou de petites industries à fort potentiel calorifique. Il s'agit par exemple de quartier pouvant être classé à risque courant important.	120 m ³ utilisables en 2 heures.
Risque particulier (Section III)	Risque présentant des enjeux humains, économiques ou patrimoniaux importants. Les conséquences et les impacts environnementaux, sociaux ou économiques d'un sinistre peuvent être très étendus, compte tenu de leur complexité, de leur taille, de leur contenu, voire de leur capacité d'accueil. (cas notamment des exploitations agricoles). Il s'agit par exemple des exploitations agricoles.	Approche individualisée.

Annexe 2 : Tableau d'identification des points d'eau incendie – Commune de HOUDAN

Numéro (Identifiant)	Type de point d'eau	Pression stat (bars)	Débit (m3/h)	Capacité (m3)	Domaine	Adresse	Compléments d'adresse
7831000001	Poteau	5	80		Public	RUE DES JEUX DE BILLES	CENTRE DE SECOURS
7831000002	Poteau	4.1	36.0		Public	RUE DES JEUX DE BILLES	SALLE DES FETES
7831000003	Poteau	5.0	80.0		Public	RUE DES CLOS DE L'ECU	ANGLE RUE DES JEUX DE BILLES
7831000004	Poteau	5.1	145.0		Public	RUE DU PARC	ANGLE RUE DES CLOS DE L'ECU
7831000005	Poteau	5.0	89.0		Public	RUE DES CLOS DE L'ECU	COLLEGE FRANCOIS MAURIAC
7831000006	Poteau	4.0	102.0		Public	RUE DE LA VESGRE	FACE A L'IMMEUBLE FUSHIA
7831000007	Poteau	5.0	101.0		Public	RUE DE LA VESGRE	ANGLE RUE DU MOULIN D'OLIVET
7831000008	Poteau	5.0	97.0		Public	RUE DE LA VESGRE	ANGLE RUE DE LA TRUITE
7831000009	Poteau	4.5	69.0		Public	RUE DE LA VESGRE	ANGLE RUE DES ECOLIERS
7831000010	Poteau	3.7	46.0		Public	ALLEE DES CLOS	ANGLE RUE DES VIGNES
7831000011	Poteau	4.2	62.0		Public	ALLEE DE LA VIERGE	FACE AU N° 3
7831000012	Poteau	3.3	66.0		Public	RUE DES JEUX DE BILLES	ANGLE RUE D'EPERON
7831000013	Bouche	4.0	44.0		Public	PLACE DE L'EGLISE	
7831000014	Poteau	3.7	20.0		Public	RUE DU CHAMP MORAND	
7831000015	Poteau	4.0	62.0		Public	RUE DU CHEVAL BARDÉ	
7831000016	Poteau	4.5	84.0		Public	RUE DE L'ENCLOS	ANGLE RUE DE PARIS
7831000017	Poteau	5.0	100.0		Public	RUE DE PARIS	ANGLE ET ROUTE DE CHAMPAGNE
7831000018	Poteau	4.5	62.0		Public	RUE DU ONZE NOVEMBRE	FACE AU 2
7831000019	Poteau	4.8	137.0		Public	RUE DE PARIS	HOPITAL
7831000020	Poteau	5.0	81.0		Public	RUE DE PARIS	MAISON DE RETRAITE
7831000021	Poteau	5.0	172.0		Public	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	FACE E LA CREPERIE
7831000022	Poteau	5.0	182.0		Public	BOULEVARD DE LA GARE	ANGLE PLACE DU CYGNE
7831000023	Poteau	3.0	95.0		Public	17 RUE SAINT MATHIEU	
7831000024	Poteau	4.3	94.0		Public	24 RUE DES QUATRE TILLEULS	

Numéro (Identifiant)	Type de point d'eau	Pression stat (bars)	Débit (m3/h)	Capacité (m3)	Domaine	Adresse	Compléments d'adresse
7831000025	Poteau	4.5	125.0		Public	RUE DES MECHES	
7831000026	Poteau	5.0	137.0		Public	RUE DU PARC FACE AU N°5	
7831000027	Poteau	5.0	115.0		Public	RUE DES CLOS DE L'ECU	GYMNASE
7831000028	Poteau	4.5	97.0		Public	RUE SAINT MATHIEU	ET RUE DU MOULIN DES ARTS
7831000029	Poteau	5.5	90.0		Public	RUE DU SOLEIL LEVANT	ANGLE RUE DES ALOUETTES
7831000030	Poteau	3.5	50.0		Public	RUE DE LA VIGNETTE	
7831000031	Poteau	7.8	224.0		Public	IMPASSE DU TAPIS VERT	ANGLE RUE DE LA REPUBLIQUE
7831000032	Poteau	1.8	16.0		Privé	ROUTE DE BU	USINE AXCAN PHARMA
7831000033	Poteau	4.0	83.0		Public	21 RUE SAINT MATHIEU	ZI
7831000034	Poteau	4.5	128.0		Public	RUE DU MOULIN DES ARTS	FACE ETABLISSEMENT RAINEX
7831000035	Poteau	5.0	160.0		Public	RUE DU MOULIN DES ARTS	FACE ETABLISSEMENT HARANG
7831000036	Poteau	4.1	144.0		Privé	ROUTE DE GRESSEY	
7831000037	Poteau	4.0	58.0		Public	54 RUE D'EPERON	
7831000038	Poteau	4.2	42.0		Public	13 ALLEE DE LA VIERGE	
7831000039	Poteau	4.3	106.0		Public	RUE SAINT MATHIEU	FACE ETS D&A PHARMA
7831000040	Poteau	3.5	70.0		Privé	RUE SAINT MATHIEU	ETS D&A PHARMA
7831000041	Poteau	4.5	106.0		Public	3 RUE DU SAULE GUERIN	
7831000042	Poteau	4.5	86.0		Public	ROUTE DE BU	
7831000043	Poteau	7.3	89.0		Public	ROUTE D'ANET	DECHETTERIE
7831000044	Poteau	4.5	90.0		Public	ROUTE DU BU	DERRIERE RESTAURANT
7831000045	Poteau	4.5	53.0		Public	21 GRANDE RUE	
7831000046	Poteau	7.0	153.0		Public	ROUTE D'ANET	ANGLE RUE DES LONGS CHAMPS
7831000047	Poteau	4.5	91.0		Public	ROUTE DE BU	FACE ENTREE SECONDAIRE AXAM PHARMA
7831000048	Poteau	4.5	65.0		Privé	ROUTE DE BU	USINE AXCAN PHARMA
7831000049	Poteau	3.5	66.0		Public	RUE DE LA SOURIS VERTE	AU FOND DE L'IMPASSE
7831000050	Poteau	4.2	97.0		Privé	ROUTE DE BU	SOCIETE AXCAN PHARMA
7831000051	Poteau	4.5	87.0		Public	RUE DE LA PRÉVAUTÉ	ENTREE USINE MULTY PACK

Numéro (Identifiant)	Type de point d'eau	Pression stat (bars)	Débit (m3/h)	Capacité (m3)	Domaine	Adresse	Compléments d'adresse
7831000052	Poteau	4.5	93.0		Public	RUE DES VIGNES D'ORVAL	FACE ETS SATINOX
7831000053	Poteau	3.5	71.0		Public	GRANDE RUE	ANGLE RUE DE PARIS
7831000054	Poteau	4.1	89.0		Public	ROUTE DE GRESSEY	ENTREE DU SILO
7831000055	Poteau	3.0	60.0		Privé	18 RUE SAINT MATHIEU	LABO MEDIX
7831000056	Poteau	5.0	112.0		Public	RUE DES CLOS DE L'ECU	FACE AU GYMNASSE DANS LA CLOTURE
7831000057	Poteau	4.5	97.0		Public	RUE DE LA PRÉVAUTÉ	AU FOND DE L'IMPASSE
7831000058	Poteau	7.8	185.0		Public	RUE DES MOULINATS FACE AU 11	
7831000059	Citerne à l'air libre			30	Privé	ROUTE DE BU	USINE AXCAN PHARMA
7831000060	Poteau	6.9	206.0		Public	RUE NORMANDE	ANGLE BOULEVARD DE LA GARE
7831000061	Point d'aspiration			120	Public	RUE DU MOULIN DES ARTS	
7831000062	Poteau	4.5	93.0		Public	ROUTE DE BU	FACE STE CIMENTOL ET SANITOX
7831000063	Poteau	4.5	85.0		Public	132 RUE DE LA TOUR	
7831000064	Poteau	4.5	85.0		Public	ROUTE DE BU	FACE STE POOL MANAGEMENT
7831000065	Poteau	4.7	75.0		Public	ROUTE DE CHAMPAGNE	ENTREE DE LA RESIDENCE A DROITE
7831000066	Poteau	3.0	126.0		Public	RUE DES ORMES - STE SERMM AEROSYS	A GAUCHE DANS LE SENS DE LA SORTIE
7831000067	Poteau	3.0	75.0		Privé	RUE DES ORMES - STE SERMM AEROSYS	FOND DE L'ENTREPRISE A GAUCHE
7831000068	Poteau	4.5	64.0		Privé	ROUTE DE BU	ENTREPRISE ALUPLAST
7831000069	Poteau	4.5	60.0		Privé	RUE DU MOULIN DES ARTS	STE HARANG
7831000070	Poteau	5.5	110.0		Public	8 ROUTE DU BÙ	
7831000071	Poteau	4.5	98.0		Public	RUE DE LA SENTE A MORLON	
7831000072	Poteau	5.0	70.0		Public	RUE DE LA FORGE	ANGLE ROUTE DE CHAMPAGNE
7831000073	Poteau	5.5	90.0		Public	IMPASSE ST JEAN	